

## ENQUÊTE

# Retraite : ces experts de l'ombre qui peuvent faire grimper le montant de votre pension

Gagner 100, 200 ou 300 euros de retraite supplémentaires chaque mois pendant une ou deux décennies, c'est la promesse de ces nouveaux experts qui proposent de gérer votre dossier de A à Z. Explications et témoignages.



Les cabinets de conseil en retraite proposent un large éventail de prestations : calculs des pensions à différents âges, vérification des droits, en passant par une éventuelle correction des erreurs, jusqu'à la liquidation de la retraite. (iStock)

Par **Krystèle Tachdjian**

Publié le 18 juin 2024 à 07:09 | Mis à jour le 18 juin 2024 à 07:12



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Les erreurs de calcul des pensions sont monnaie courante. En 2023, près d'une retraite sur huit liquidées comporterait une **erreur** avec une portée financière, selon

un rapport de la Cour des comptes publié en mai\*. Face à la complexité de la réglementation, certains assurés préfèrent déléguer la vérification et la gestion de leur dossier à un [expert indépendant](#).

Sprint ou course de fond ? A chacun sa méthode pour faire la transition de l'emploi vers la retraite. Certains attendent d'être dos au mur pour s'emparer du sujet quand d'autres préfèrent prendre les devants afin d'anticiper au mieux leur départ. Catherine Fillard, retraitée depuis le printemps 2023, appartient à la deuxième catégorie.

« Pour être à l'heure, il faut être en avance. C'est la devise que j'ai appliquée durant toute ma vie professionnelle. J'ai déjà organisé ma succession pour faciliter les choses pour mes enfants », confie cette ex-cadre de l'industrie pharmaceutique qui a commencé à travailler en 1983.

## **Check-up complet de sa carrière**

En 2019, son chemin a croisé celui de Marilyn Vilardebo, présidente et fondatrice d'Origami & Co, un cabinet spécialisé dans les bilans retraite qui cible en priorité les [dirigeants d'entreprise](#), les professionnels libéraux et les expatriés. Les deux femmes se donnent rendez-vous fin 2020 pour un « check-up » complet de carrière.

« Dès ce moment, Catherine a su à quelle date elle avait intérêt à prendre sa retraite et dans quelles conditions elle partirait », souligne Marilyn Vilardebo. Mais, c'est en novembre 2022, six mois avant son départ, que les grandes manoeuvres ont démarré. Les caisses de retraite conseillent généralement de demander sa retraite quatre mois avant la date de départ envisagée.

### **LIRE AUSSI :**

- **Retraite : le piège des allocations-chômage**
- **Retraite : 5 chiffres pour mesurer les inégalités hommes-femmes**

« J'avais une belle carrière de quarante ans de travail, et j'ai pu partir à taux plein le 1<sup>er</sup> avril 2023, soit deux jours après mes 62 ans ! » se remémore Catherine Fillard. Au cours de sa vie professionnelle, elle a cotisé auprès de trois caisses différentes. Elle a été successivement laborantine au ministère de la Défense, cadre dans l'industrie

pharmaceutique, puis chargée de communication dans un hôtel 3 étoiles.

*« Quand il s'agit de son propre cas, on est confronté à de nombreuses émotions. Certaines de mes connaissances se sont débrouillées seules. Arrivées à la retraite, elles ont attendu six mois pour toucher leur première pension. Je ne voulais pas vivre ça. »*

Catherine Fillard, retraitée depuis le printemps 2023

« Il s'agit d'un parcours assez classique de salarié, avec plusieurs employeurs et une période de chômage senior qui s'est calée à la fin. C'était un dossier sans problème particulier », remarque Marilyn Vilardebo. « Je ne souhaitais pas me plonger dans les difficultés. Quand il s'agit de son propre cas, on est confronté à de nombreuses émotions. Certaines de mes connaissances se sont débrouillées seules. Arrivées à la retraite, elles ont attendu six mois pour toucher leur première pension. Je ne voulais pas vivre ça », explique Catherine Fillard.

L'intervention du cabinet n'a pas été vaine. L'expert a identifié une erreur assez fréquente : des points [Agirc-Arrco](#) manquants, qui ne figuraient pas sur le relevé de carrière de leur cliente. Initialement estimé à 2.241 euros, le montant mensuel de la pension de Catherine a ainsi été relevé à 2.690 euros, soit un gain de près de 450 euros chaque mois. « J'ai élevé mes enfants toute seule pendant de nombreuses années, en travaillant 5 jours sur 7, sans jamais prendre un mercredi. Je souhaitais que ma retraite soit juste au centime près », s'insurge Catherine Fillard.

### **Combien coûtent les prestations ?**

Pour un audit complet menant jusqu'à liquidation de sa pension, la retraitée a versé environ 6.000 euros à Origami & Co. « Il est difficile d'accomplir notre mission pour

moins cher, ou alors il faut rogner sur le travail de relance auprès des caisses », note Marilyn Vilardebo.

Dans cet univers, de multiples offres s'affichent avec des périmètres très variables. Elles vont de la vérification des droits au calcul des pensions à différents âges, en passant par leur éventuelle correction, jusqu'à la mise en place de « stratégies d'optimisation » de fin de carrière pour finir par l'aide à la liquidation.

Le tout à des prix très différents, qui démarrent assez bas pour les acteurs Internet. Chez Sapiendo, pour les carrières simples (hors régimes spéciaux), la formule « Essentielle » à 690 euros donne accès au logiciel développé par la plateforme qui permet de réaliser soi-même son bilan retraite suivi d'un entretien avec un expert. Avec la formule « Confort » (1.485 euros), c'est l'expert qui réalise toutes les étapes du bilan et, lorsque les parcours sont plus sophistiqués, le coût de la prestation est estimé « sur devis », avec un accès illimité aux experts.

#### **LIRE AUSSI :**

- **Retraite : le choc démographique en 8 chiffres clés**
- **Retraite : les 3 leviers fiscaux pour optimiser son PER**

« La complexité de la carrière, le nombre de régimes français et étrangers à prendre en compte influent beaucoup sur le montant des honoraires », explique Pascale Gauthier, associée au sein du cabinet de conseil Novelvy Retraite, qui ne fonctionne que sur devis. Pour les forfaits les plus complets, les tarifs dépassent généralement les 5.000 euros.

Les experts indépendants s'adressent en priorité aux personnes ayant connu des changements de statut professionnel (ce qui les a amenées à cotiser auprès de différents régimes de retraite) ou ayant travaillé à l'étranger. Mais même lorsqu'on a été salarié toute sa vie, il y a très souvent des anomalies dans les dossiers, et la réglementation n'est pas toujours bien appliquée, constate Laure Viillard-Sospedra, responsable clientèle chez Origami & Co.

## **Perdu dans le labyrinthe administratif**

Les assurés se heurtent parfois aussi au labyrinthe administratif jusqu'à l'absurde.

« On est dans le château de Kafka », s'emporte Jimmy Lévy, un ancien producteur de spectacles et directeur de théâtre parti à la retraite dès 2020. Il a notamment collaboré avec les humoristes Gad Elmaleh, Jamel Debbouze, Eric et Ramzy, ou Patrick Timsit. Depuis quatre ans, Jimmy Lévy touche une retraite minorée. Le montant ne tient pas compte de trois trimestres qui ont été oubliés à la fin de sa carrière.

« Cela pourrait être réglé en trois clics mais personne ne veut appuyer sur le bouton », déplore-t-il. Toutes les [voies de recours](#) classiques ont été utilisées (médiateur, commission de recours amiable, Défenseur des droits) sans pourtant obtenir de retour de l'Assurance retraite. « Fin 2023, j'ai reçu un message téléphonique d'un conseiller indiquant que les personnels étaient en sous-effectif, qu'il y avait un bug informatique, et que mon dossier n'était pas prioritaire », relate Jimmy Lévy. Depuis, silence radio.

« Nous ne faisons pas de miracle. Ce n'est pas parce que l'on passe par nous que d'un coup de baguette magique tout va aller plus vite. Nous savons que nous allons aboutir mais nous n'avons pas la main sur les services internes des caisses. C'est un parcours du combattant », relate Marilyn Vilardebo.

## **Bonnes surprises**

Mais les bonnes surprises sont aussi parfois au rendez-vous. Cela a été le cas pour une autre cliente, Pascale M., qui a travaillé dans le conseil en propriété industrielle, avec une période d'expatriation en Grande-Bretagne. Lorsque l'on a travaillé à l'étranger, il n'est pas toujours facile de faire valoir ses droits à la retraite en France.

Après avoir effectué un bilan retraite, l'assurée a pu faire corriger une erreur portant sur plusieurs centaines de points Agirc-Arrco manquants. Mais elle a aussi récupéré 17 trimestres de cotisations dont 4 au titre d'une année de chômage, ainsi que 11 autres en vertu du dispositif britannique de « pension credit ». Celui-ci permet de valider des trimestres grâce à ses études supérieures (antérieures à 2010) même quand elles n'ont pas eu lieu au Royaume-Uni. Contrairement à la France, outre-Manche, les études supérieures permettent en effet d'obtenir des trimestres de retraite.

**LIRE AUSSI :**

- **Retraite du chef d'entreprise : comment optimiser ses droits**
- **Réforme des retraites : attention aux effets de bord pour les expatriés**

« Prendre sa retraite est devenu un acte financier », explique Valérie Batigne, la présidente et fondatrice de Sapiendo. « Nous avons deux types de clients. Il y a ceux qui arrivent à la fin de leur carrière et s'interrogent sur les multiples dispositifs existants ([cumul emploi-retraite](#), retraite progressive, rachat de trimestres, etc.) ». A côté de cela, il y a la catégorie des prévoyants. « Ils ont une stratégie patrimoniale et veulent savoir combien ils toucheront à la retraite. Ils sont de plus en plus jeunes, et ont bien souvent entre 45 et 55 ans », poursuit Valérie Batigne.

Il arrive aussi que certains salariés envisagent de changer de statut pour devenir indépendant par exemple, et cherchent à connaître l'impact sur leur future pension.

## **Anomalies sur les relevés de carrière**

« Beaucoup de gens viennent aussi nous voir parce qu'ils remarquent des anomalies sur leur relevé de carrière, souvent tardivement, à deux ou trois ans de la retraite », confie un expert des bilans chez Sapiendo. Monsieur M., né en 1969 (55 ans), s'est ainsi étonné de ne pas voir figurer plusieurs éléments sur son relevé individuel de situation (RIS), un document téléchargeable en ligne, à tout moment, sur le site de l'Assurance retraite.

Après vérification de sa carrière, le bilan réalisé lui a permis de découvrir l'existence de 9 trimestres supplémentaires, dont 6 validés au titre du service militaire. Et ce n'est pas tout ! L'assuré, qui a réalisé l'essentiel de sa carrière dans le privé, avait travaillé dans une colonie à la Mairie de Paris, un été, en 1992. « On voyait apparaître une période à l'Ircantec (le régime des agents contractuels de la fonction publique d'Etat territoriale) sur [son] relevé de carrière, mais il était indiqué 'données non disponibles' », explique son conseiller.

### **LIRE AUSSI :**

- **Retraite : comment les jeunes peuvent améliorer leurs futurs droits**

Cela signifie que la caisse de retraite sait qu'il y a eu une activité, mais elle n'arrive pas

à la déterminer car les droits ne sont pas apparents sur le relevé de carrière. C'est ce qu'on appelle un mauvais report de droits. Grâce aux bulletins de salaire transmis par son client, le cabinet a analysé les précomptes de cotisation qui apparaissaient sur ces documents : un trimestre supplémentaire. S'ajoutent encore à cela 2 trimestres retrouvés au titre d'une période de chômage non indemnisé (après une démission), mais qui peut donner des droits à la retraite.

En apportant les corrections requises, l'assuré pourra bénéficier d'une pension évaluée à 3.750 euros, soit 295 euros de supplément de retraite par mois par rapport à l'estimation initiale. Si l'on se projette sur l'espérance de vie d'un homme cadre, c'est-à-dire 82 ans environ, le gain approche les 70.000 euros, selon les calculs du cabinet.

Tous ces conseillers, aussi experts soient-ils, sont toutefois confrontés à un défi majeur sur lequel ils ont peu de prises : une législation mouvante qui oblige à refaire ses calculs. Un sujet plus que jamais d'actualité à l'heure où la retraite revient en force sur le devant de la scène politique en cette période électorale cruciale pour le pays.

**> Immobilier, assurance-vie, impôts, retraites...** pour retrouver toute l'actualité patrimoine, abonnez-vous à notre newsletter > [S'inscrire](#)

\* « Certification des comptes 2023 du régime général de la Sécurité sociale », 17 mai 2024.

**Krystèle Tachdjian**